

## BELLE REUSSITE POUR LES MANIFESTATIONS



**la marche du Monorail**  
avec près de **1500 marcheurs**  
Merci à tous les bénévoles !  
**38ème édition**

**le lundi 28 mars 2016** au départ de Panissières

**Des visites découvertes estivale** 367 participants aux 22 visites

**Un voyage d'été** à la découverte de la Roche de Solutré et de l'abbaye de Cluny qui a rassemblé 53 participants



**Un concours de fleurissement** avec 25 communes et 128 particuliers notés..

## DES NOUVEAUTES DU CÔTÉ DE L'ANIMATION

**Des ateliers d'accompagnement au numérique pour les professionnels du tourisme**



(hébergeurs, gérants de sites, responsables numériques des communes...) ont pu pour la première fois cette année bénéficier d'ateliers d'accompagnement

sur différents thèmes liés au numérique : Facebook, création de sites internet, outils Google, e-mailing... Ces ateliers ont eu lieu dans les locaux de l'office de tourisme à Panissières. Ils ont regroupé près de 70 participants sur 9 journées ou demi-journées. Ils seront reconduits en 2016 avec de nouvelles thématiques.

## Un marché de Noël largement plébiscité :

En décembre 2014, le marché de Noël organisé pour la première dans les locaux de l'office a attiré près de 650 personnes ! Pari réussi pour l'équipe Cette manifestation sera reconduite en décembre 2015, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre à midi. L'occasion de proposer au public des idées nouvelles de cadeaux !

## DE NOUVEAUX OBJETS DE COMMUNICATION

**un flyer** spécialement élaboré pour **l'aire d'autoroute de la Loire** (A 89), afin de présenter nos Montagnes du Matin aux touristes de passage, avec une vision un peu « décalée » qui joue sur une réflexion (trop) souvent entendue : « chez nous, rien à voir ? ».



**des objets de promotion** aux couleurs de l'office de tourisme réalisés : stylos, sacs en carton et en tissu, boîte de crayons de couleur, tasse isotherme...

Servant à récompenser les participants aux jeux Randoland et au quizz sur le sentier du Monorail...

**des chevalets en plastique** installés sur les tables des restaurants

L'office de tourisme s'est engagé dans un partenariat avec le pâtissier Frédéric Guerpillon de Panissières pour des palets en chocolat estampillés du logo de l'office de tourisme. Ces palets sont réalisés avec le « chocolat des Montagnes du Matin » élaboré depuis un an par le jeune commerçant.

## TERRE DE TISSEURS

L'office de tourisme est partenaire de l'opération « Terre de Tisseurs, Terre d'excellence » qui a trouvé sa concrétisation avec l'installation d'une signalétique patrimoniale sur les Communautés de Communes de Balbigny et des Collines du Matin. L'opération continue avec la mise en place d'une animation de ce réseau, avec en projets une brochure d'aide à la visite sur les communes, des visites guidées, une manifestation en partenariat avec les entreprises textiles, et un site internet qui est en cours de réalisation par l'office de tourisme.

## DES NOUVEAUTÉS TOURISTIQUES



**Une piste d'envol pour parapente**

Elle a été créée à Violay à la Tour Matagrín, ainsi qu'un jeu de piste « Randoland » pour les enfants et les adultes. Renseignements à la mairie 04 74 63 90 92

**La chambre d'hôtes « les Barabans »** vous accueille à Jas – Renseignements 06 11 59 01 22  
Vous pourrez séjourner **aux gîtes du Viaduc** à Balbigny – 04 77 27 20 21  
Vous pouvez **randonner avec des ânes** à Bussières, avec Tis'ânes – 04 77 27 80 69  
Vous pourrez vous restaurer au « **Bistrot de la Saint Jean** » à Panissières – Renseignements 04 77 28 56 81

## BIENTÔT UN NOUVEAU TOPOGUIDE DE RANDONNÉE

Une nouvelle édition du topoguide de randonnée pédestre est en cours. La numérisation de certains circuits est en projet afin que ces derniers soient promus au niveau national.

## RAPPEL : L'OFFICE DE TOURISME VOUS INFORME

par le biais de sa gazette mensuelle : découvrez toutes les nouveautés touristiques du territoire chaque mois ! Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet pour la recevoir.

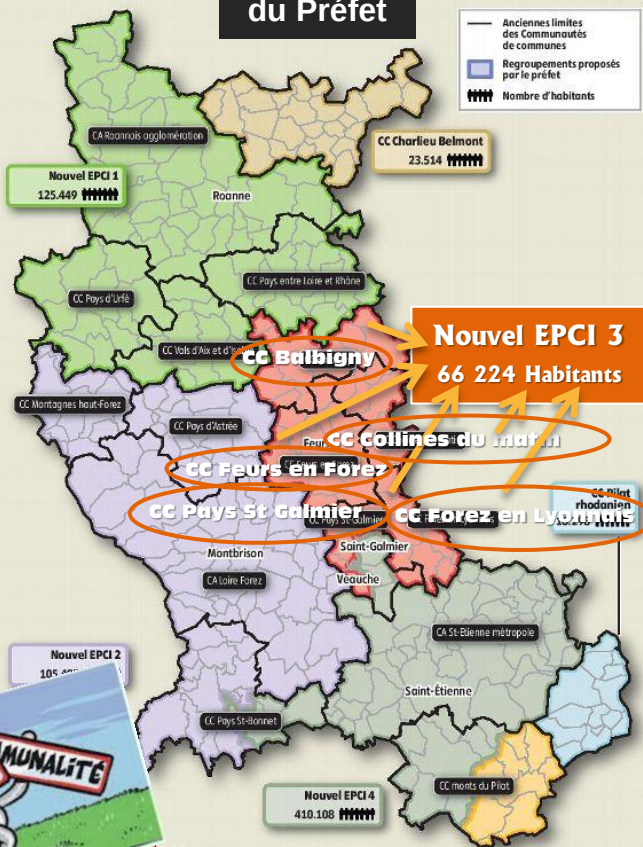
par sa page facebook : des actualités en instantané, les randos du week-end et bien d'autres infos encore ! N'hésitez pas à « aimer » notre page pour recevoir nos informations !

**Et n'oubliez pas : [montagnesdumatin-tourisme.com](http://montagnesdumatin-tourisme.com) !!**

Délégues communautaires  
et membres des commissions  
de la Communauté de Communes de Balbigny

Emplacement containers « Tri sélectif »  
chemin de la Loire

# La proposition de redécoupage intercommunal du Préfet



## TONNAGES DECHETS COLLECTES

| Population                | 10 754          |               | 10 908          |              | Evolution<br>kg/hbt<br>2012/2013 | 11 028          |               | Evolution<br>kg/hbt<br>2013/2014 | commentaires 2014                                          |
|---------------------------|-----------------|---------------|-----------------|--------------|----------------------------------|-----------------|---------------|----------------------------------|------------------------------------------------------------|
|                           | 2012            | kg/hbt        | 2013            | kg/hbt       |                                  | 2014            | kg/hbt        |                                  |                                                            |
| DECHETTERIE               | 2 153,07        | 200,21        | 2 160,22        | 200,88       | ↗                                | 2 597,74        | 235,56        | ↗                                | Augmentation + 20,25%                                      |
| Journaux revues magazines | 228,8           | 21,28         | 241,94          | 22,18        | ↗                                | 264,36          | 23,97         | ↗                                | Hausse progressive                                         |
| Emballages ménagers       | 107,38          | 9,99          | 166,43          | 15,26        | ↗                                | 245,5           | 22,26         | ↗                                | Très forte hausse- Effet RI                                |
| Verre                     | 288,48          | 26,83         | 327,5           | 30,02        | ↗                                | 390,66          | 35,42         | ↗                                | Forte hausse                                               |
| COLLECTE SÉLECTIVE        | 624,66          | 58,09         | 735,87          | 67,46        | ↘                                | 900,52          | 81,66         | ↗                                | Augmentation du tri sélectif - Effet RI (+22,37%)          |
| ORDURES MÉNAGÈRES         | 2 348,04        | 218,34        | 1 789,94        | 164,09       | ↘                                | 1 265,60        | 114,76        | ↘                                | Forte baisse car RI ==> impact sur tonnages Col. Sélective |
| <b>TOTAL</b>              | <b>5 125,77</b> | <b>476,64</b> | <b>4 686,03</b> | <b>429,6</b> | ↘                                | <b>4 763,86</b> | <b>431,98</b> | ↗                                | Très légère hausse due à hausse tri sélectif               |

## COÛT TTC PAR TYPE DE DECHET

|                                    | DÉPENSES            | RECETTES            | COÛT RÉSIDUEL       | COÛT À LA TONNE | COÛT/ PERSONNE |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------|----------------|
| Ordures ménagères (1265,6 T)       | 374 574,69 €        | 0,00 €              | 374 574,69 €        | 295,97 €        | 34,75 €        |
| dont Enfouissement OM*             | 143 745,89 €        | 0,00 €              | 143 745,89 €        | 113,58 €        | 13,34 €        |
| dont Collecte et transfert         | 230 828,80 €        | 0,00 €              | 230 828,80 €        | 182,39 €        | 21,41 €        |
| Collecte sélective (900,52 T)      | 137 073,16 €        | 116 608,13 €        | 20 465,03 €         | 22,73 €         | 1,90 €         |
| dont Verre (390,66 T)              | 14 829,84 €         | 10 625,95 €         | 4 203,89 €          | 10,76 €         | 0,39 €         |
| dont Emballages (245,50 T)         | 110 303,24 €        | 73 601,20 €         | 36 702,04 €         | 149,50 €        | 3,40 €         |
| dont Journaux Magazines (264,36 T) | 11 940,08 €         | 32 380,98 €         | -20 440,90 €        | -77,32 €        | -1,90 €        |
| Déchèterie (2597,75 T)*            | 159 759,91 €        | 34 953,75 €         | 124 806,16 €        | 48,04 €         | 11,58 €        |
| Participation au SEEDR*            | 14 894,89 €         | 0,00 €              | 14 894,89 €         | 3,13 €          | 1,38 €         |
| Frais de personnel                 | 56 036,65 €         | 0,00 €              | 56 036,65 €         | 11,76 €         | 5,20 €         |
| Charges à caractère général        | 24 166,89 €         | 0,00 €              | 24 166,89 €         | 5,07 €          | 2,24 €         |
| Impayés et charges financières     | 21 640,73 €         | 12 939,60 €         | 8 701,13 €          | 1,83 €          | 0,81 €         |
| Investissement et amortissement    | 135 760,00 €        | 7 258,00 €          | 128 502,00 €        | 26,97 €         | 11,92 €        |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>923 906,92 €</b> | <b>171 759,48 €</b> | <b>752 147,44 €</b> |                 | <b>69,78 €</b> |

Un Dépôt est mis  
à votre disposition  
en Mairie  
pour les piles  
et petites batteries  
usagées





2015, un peu sombre pour tous les amis du Club, le 4 mai nous avons accompagné Mme Vachez, Marie pour Nous, qui nous a quitté discrètement comme elle l'était toujours. Marie reste quelque part dans nos mémoires, elle est souvent évoquée lors de nos rencontres.

Mme Beau a dû se résoudre à abandonner sa maison de Mizérieux pour St marcel de Félines dans une structure d'accueil.



Jeannine sera parmi Nous pour les grandes occasions. Nous pouvons aller la chercher pour le plaisir du Tous .

Comme dit l'adage, la Vie continue !!

Repas de saison, sortie à ARCONSAT par le col St Thomas, là ou fini la France et commence l'Auvergne.



Les rencontres du jeudi toujours animées font que le club se maintient avec 30 adhérents dans une ambiance bon enfant..



Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil pour leur soutien et invitations toutes les personnes qui le souhaitent à nous rejoindre, elles sont les bienvenues...

**Meilleurs vœux à toutes et à tous pour l'année 2016**

**Bonheur et Santé**









Depuis septembre les choristes et notre chef de cœur ont repris le chemin des répétitions afin de répondre à de nombreuses prestations . Il a fallu préparer un nouveau répertoire. Maryline ne ménage pas son énergie pour une formation accélérée. Notre concert de fin de saison a été présenté le jour de la fête de la musique « date bien choisi pour la circonstance ». Un nombreux public appréciait les chants de la cantate, nos choristes un tonnerre d'applaudissements. Etaient présents à celle fête : amis de l'accordéon de Roanne qui interprétaient un répertoire classique, et nous montraient que

cet instrument n'accompagne pas seulement les amateurs du musette. Un verre de l'amitié et un buffet étaient offerts.

Merci à la Municipalité et aux dames choristes qui ont préparé les succulents petits plats. Mais la journée festive n'était pas terminée puisque nous nous sommes retrouvés à l'Auberge St Fortunat et toujours dans la joie et la bonne humeur et en présence de notre virtuose accordéoniste Maurice.

Dernièrement c'est en l'Eglise de Nervieux que les Choristes ont donné un concert au profit du Téléthon, un nombreux public les applaudissait, une somme de plus de 500 euros était remis à cette œuvre caritative. Notre dernier concert se déroulera en l'Eglise de Mizérieux le 19 décembre 2015 à 18h. Les choristes vous interpréteront des chants de Noël.

*Au seuil de cette nouvelle année, nous présentons aux Mizéroises et Mizérois de très bonnes fêtes de fin d'année et nos bons vœux pour l'année 2016*



*Le Syndicat Agricole Nervieux-Mizérieux, vous souhaite tous ses vœux pour la nouvelle année !!*

Cette année, nous avons organisé en mars une soirée dansante, au mois d'avril une sortie à Venise et en novembre dernier notre traditionnel concours de belote. **Merci à tous de votre fidélité !!!**

Pour 2016, la soirée dansante est prévue le samedi 19 mars à la Salle du Chevalard et les élections de notre bureau en avril.



*Venise Avril 2015*



*Concours de Belote du 23 novembre 2015*





### La FNACA au fil des mois



Les manifestations de l'année 2015 ont commencé le **5 janvier** par une réunion qui s'est terminée par la galette des rois.

**Le 6 mars**, nous avons préparé la cérémonie du souvenir du 19 mars et le congrès départemental du 3 avril à Riorges.

**Le 8 mai**, plusieurs membres de la FNACA ont participé aux cérémonies du souvenir à 9 H 30 à MIZERIEUX et à 11 H à CLEPPE.

**Le 24 juin**, nous nous sommes retrouvés à Mizérieux pour une réunion d'informations et ensuite un concours de pétanque. Les dames participaient et, bien souvent, elles nous ont montré comment placer les boules près du but. Très agréable journée.

**Le 8 juillet**, sortie annuelle. Dès 6H15, le car nous attendait pour nous emmener dans le Vercors. 52 personnes ont participé. Vers 8 h 30, arrêt petit déjeuner en cafétéria sur l'aire d'autoroute. Puis, nous nous sommes dirigés à Sain-Nazaire-en-Royan pour une des plus belles croisières en Rhône Alpes. Une heure à bord d'un bateau style Mississippi nous a fait découvrir tous les aspects méconnus de cette rivière. Un délicieux déjeuner nous a été servi au restaurant de CHATTE. De 14 à 15 heures, nous avons visité les jardins des fontaines pétrifiantes à La Saône. Puis, à la maison « Les Raviolo du Dauphin » un film nous a appris la méthode pour fabriquer les raviolo. Enfin retour à Mizérieux.

**Le 24 juillet**, avait lieu notre pique-nique à Pommiers. Nous avons très apprécié

l'apéritif et le repas tiré des glacières. De façon très conviviale, nous avons partagé : melon, salade de haricots, saucisson, etc. La coinche pour certains, le tarot pour d'autres nous ont occupé une partie de l'après-midi. Nous avons projeté une pétanque, mais un orage nous a contraint à rester à l'abri. Après le diner, nous nous sommes séparés.

**Le 16 octobre** : Assemblée Générale.

Le Président Albert ANDRE ouvre la séance, nous souhaite la bienvenue et nous donne des nouvelles des camarades absents, malades ou qui ont été hospitalisés. En l'absence du trésorier Jean GRANGE, il nous présente le bilan financier de l'année écoulée et encaisse les cartes 2016. Le secrétaire Pierre THEVENET nous donne le compte rendu des manifestations de l'année. Le bureau est reconduit à l'unanimité.

**Le 11 novembre**, nous avons participé à la cérémonie du souvenir à coté de Monsieur le Maire, des conseillers municipaux et de nombreuses personnes. La fanfare de Balbigny était présente. Après l'appel aux Morts par Albert ANDRE, le dépôt de la gerbe, Monsieur le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat des Anciens Combattants. Nous avons observé une minute de silence. Monsieur GEAY a remercié tous les participants à cette cérémonie d'être présents chaque année et nous a invités à partager le verre de l'amitié.

Le Président et tous les adhérents de la FNACA remercient Monsieur le Maire et la Municipalité pour l'aide au fonctionnement de notre section et vous souhaitent une bonne fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2016.

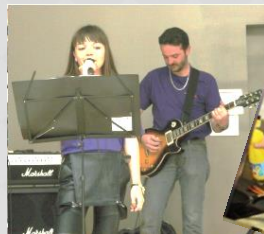
**Jean OREL**







Le 18 Avril, nous avons réunis ~230 personnes pour notre soirée "Année 80", qui s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur. Nous avons même eu la visite d'un Stormtrooper. Les nombreux convives déguisés ont bénéficié d'une boisson gratuite.



Le village s'est rassemblé à nouveau fin avril lors de la soirée omelette offerte aux habitants de la commune.

A cette occasion, le comité des fêtes a présenté sa nouvelle tenue. Orlane et Fabien nous ont ravi en offrant un mini concert.

Fin juillet, le comité des fêtes s'est mobilisé pour le bon déroulement de la fête.

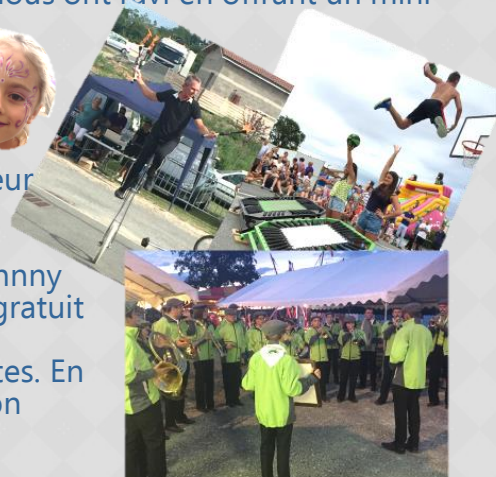
Nous avons commencé en fanfare avec l'harmonie de St Georges en Couzan suivi d'un feu d'artifice.

Le dimanche, nous avons reçu les habitants de Misériex dans l'Ain.

Un échange de cadeaux fut réalisé lors du vin d'honneur offert par la mairie.

Un show s'est déroulé le dimanche après midi, avec la participation des "Final Street" basket acrobatique, Johnny Alone «Théâtre de rue » et d'un stand de maquillage gratuit afin d'amuser nos bouts de choux.

Le concours de pétanque a fait le plein avec 44 triplettes. En fin de soirée, nous avons pu déguster l'entrecôte et son gratin. Le weekend a été animé par DNA SONO.



La saison se poursuit avec notre repas dansant.

Cette année les participants se sont régalés avec un menu charcuterie Tartiflette et un super vacherin.

Nous clôturons l'année par une ultime mobilisation des membres pour le 16ème Téléthon organisé par Nervieux.



A noter dans vos agendas:

Soirée dansante le samedi 2 Avril 2016

Omelette le samedi 30 avril 2016

Fête patronale le 23 et 24 Juillet 2016

Repas dansant le 8 Octobre 2016

Nous comptons sur votre participation

*L'ensemble du Comité des Fêtes vous présente tous ses vœux pour l'année 2016*

**Les Co- présidentes  
Caro et Véro**

# Calendrier des manifestations

Année 2016

|                      |                          |                       |                     |
|----------------------|--------------------------|-----------------------|---------------------|
| Dimanche 10 janvier  | Vœux municipalité        | Commune               | Salle du Chevalard  |
| Mercredi 13 janvier  | Belote                   | FNACA                 | Salle du Chevalard  |
| Samedi 30 janvier    | Loto                     | Sou des écoles        | Salle du Chevalard  |
| Mercredi 3 février   | Belote                   | Club 3ème âge         | Salle du Chevalard  |
| Samedi 19 mars       | Repas dansant            | Syndicat agricole     | Salle du Chevalard  |
| Samedi 2 Avril       | Soirée dansante          | Comité des fêtes      | Salle du Chevalard  |
| Samedi 16 avril      | Marche/Course            | Sou des écoles        | Mizérieux           |
| Samedi 30 avril      | Omelette                 | Comité des fêtes      | Salle du Chevalard  |
| Dimanche 19 juin     | Concert                  | La cantate du Triolet | Salle du Chevalard  |
| Samedi 23/24 juillet | Fête patronale           | Comité des fêtes      | Mizérieux           |
| Samedi 8 octobre     | Repas dansant            | Comité des fêtes      | Salle du Chevalard  |
| Samedi 22 octobre    | Repas des Classes 1 et 6 | Nuit Blanche          | Salle du Chevalard  |
| Mercredi 23 novembre | Belote                   | Syndicat agricole     | Salle du Chevalard  |
| Samedi 26 novembre   | Marche du Téléthon       | Comité des fêtes      | Nervieux/ Mizérieux |
| Samedi 3 décembre    | Repas des Anciens        | CCAS                  | Salle du Chevalard  |
| Vendredi 9 décembre  | Marché de Noël           | Sou des Ecoles        | Salle du Chevalard  |
| Jeudi 15 décembre    | Repas de Noël            | Club du 3ème âge      | Salle du Chevalard  |
| Samedi 31 décembre   | Réveillon                | Nuit Blanche          | Salle du Chevalard  |





**La Résidence Les Thuyas**  
vous accueille

**Bâtiment récent** construit en 2009, entièrement de **plain-pied**. La partie centrale accueille la **salle commune de restauration**, un coin salon, une salle d'animation, la cuisine, l'infirmerie, le bureau de la direction, la lingerie.

**Les chambres** sont disposées dans les ailes du bâtiment, de chaque côté.

Les **21 chambres** sont **individuelles**, d'une surface de **20m2**, **meublées** (lit médicalisé, armoire, chevet, table, chaise), équipées d'une **salle de bain et WC**, de **2 appels malade**, de prises TV et téléphone.

Chaque résident peut apporter ses effets et mobiliers personnels pour aménager sa chambre à son goût



### L'équipe est formée de:

- Une équipe de 7 professionnels de l'aide à la personne (auxiliaires de vie, agents de service, assistantes de vie)
- Une maîtresse de maison, diplômée infirmière et animatrice pour personnes âgées
- Un directeur et une équipe gérante

**Nouveauté 2016 !!**

**Agrément de 3 places supplémentaires a été accordé par le Conseil Général de la Loire (passage de 21 à 24 places), et doit conduire à la construction d'un petit bâtiment supplémentaire sur l'arrière de la maison sur 2016 (3 chambres + Salle de séjour).**

L'établissement vous ouvre ses portes et vous accueille à partir de 60 ans, dans un cadre de vie convivial et chaleureux, à taille humaine dans le respect de l'intimité et des individualités



### La Maison d'Accueil assure :

- La **préparation** et le **service des repas** et 2 collations (matin et après-midi).
- L'**entretien** des chambres.
- La fourniture du **linge de maison**
- L'**entretien** et le **repassage** du linge de maison et des résidents.
- La **distribution des médicaments** en pilulier (préparés par des infirmières).
- La présence de personnel 24h/24, tous les jours.
- Les **visites** sont possibles tous les jours de 8h à 22h.
- Il est possible de prendre le repas avec son parent *en salle à manger*

Maison d'Accueil Les Thuyas  
Le Bourg, 42110 Mizérieux  
Tél / Fax : 04.77.28.12.65  
Mél : lesthuyas.mizerieux@gmail.com  
Site internet : [www.residence-les-thuyas.fr](http://www.residence-les-thuyas.fr)



Le père **BARBIEUX** s'appuie sur l'expérience de terrain du père **Jo THÉVENON** qui le pilote dans sa tâche pour animer la paroisse comptant quatorze communes.

Dès son installation, il a rétabli de nouvelles messes fixes. Quant au projet paroissial, il désire le construire avec les paroissiens.



**Messes en l'Eglise de Mizérieux Samedi à 18h30**  
**9 janvier – 13 février – 12 mars – 9 avril – 30 avril – 11 juin**

Veuillez contacter pour tout renseignement concernant :

\*Un mariage ou Baptême : la Paroisse au 04 77 27 25 76

\*Un décès : Mme Fillardet au 04 77 27 20 01



## Notre micro crèche fait ses premiers ...



Une micro crèche, c'est un mode de garde pour 20 à 25 familles. La micro crèche peut accueillir 10 enfants simultanément, le démarrage s'est fait en douceur et nous sommes encore en mesure d'accueillir une quinzaine de familles.

Avec un accueil régulier, occasionnel et périscolaire, notre établissement a certainement une solution adaptée à vos besoins !

Nous accueillons actuellement, 2 enfants de Mizérieux, un troisième petit devrait nous rejoindre en janvier !

N'hésitez pas à nous contacter : [quandjeseraigrand-nervieux@orange.fr](mailto:quandjeseraigrand-nervieux@orange.fr) et 04 77 26 20 65.

Plus d'informations sur : [microcreche-quandjeseraigrand.fr](http://microcreche-quandjeseraigrand.fr)

A bientôt



Aline Bosco  
et  
Sandrine Smykowski



Depuis quelques semaines maintenant, nous accueillons nos premiers enfants...

Premières rencontres, premiers repas, premiers rires... et premières bêtises ! Petit à petit les enfants, les parents et nous même, trouvons nos marques !

Les enfants viennent jouer, s'éveiller et grandir... Vivre ensemble, quelle aventure !

La nature et la biodiversité sont au cœur de notre projet éducatif et pédagogique, ainsi les plus grands ont réalisé leurs premières plantations... Ils ont pu toucher la terre, les fleurs, les plantes aromatiques.... C'est l'occasion de parler de l'eau, du soleil, du cycle de la vie. (Nous avons déjà goûté nos premières salades !)

Les plus jeunes s'éveillent, font des rencontres... Tous les enfants sont accueillis au sein d'un même espace et les plus grands veillent sur les plus petits. Même si les mots ne sont pas toujours là, un sourire, une caresse et le lien se crée.

Nous allons éditer la première « Gazette » de la crèche. Ainsi les parents découvriront les aventures de leurs enfants, du point de vue de notre résident permanent : « Bâbord, le poisson » !

En effet, un copain de Verrières a choisi ce petit compagnon, pour les enfants de la crèche de Nervieux.







Marguerite-Marie DELORME – Catherine CHARLIOT – Michelle VACHEZ – Françoise BRUEL  
 Claire LACROIX – Patrice MEUNIER – Arnaud POIZAT  
 Valentin THOMAS – Aline DUCHEZ – Catherine PROTIÈRE  
 Enzo THOMAS – Emma POIZAT – Louis PORTIERE – Annie FILLARDET – André THIVOLET  
 Paulette DELORME – Lise MEUNIER – Josette COPPERE

## Le 26 septembre 2015 sur la place du village se retrouvaient conscrits des classes en 5 et 0

Certes pas très nombreux, mais les conscrits ont su faire de cette journée, un moment de partage et de convivialité, sous un soleil radieux présent pour l'occasion..



Comme à l'accoutumer, au programme de cette journée, photos, dépôt de la gerbe accompagné de quelques mots, suivie d'un vin d'honneur pour se mettre en appétit afin de pouvoir déguster le traditionnel repas

N'oublions pas de saluer la doyenne de ces classes  
 Madame Paulette DELORME qui tient dans ces bras  
 Lise MEUNIER née au mois d'août.

Bonne humeur, rire, discussion, moment de danse  
 ont transformé cette journée  
 en moment inoubliable.





**Zakaria KOUAOUCI**

18 mars

**Rubis CHALOPIN**

24 mars

**Lizée MOUTA**

23 avril

**Loan VACHERON**

26 avril

**Alizé GONCALVES**

11 juillet

**Lise MEUNIER**

13 août

**Noé BORDES**

17 août

**Estéban ORTIZ**

15 novembre

**Achille GIRARDIN**

1<sup>er</sup> décembre



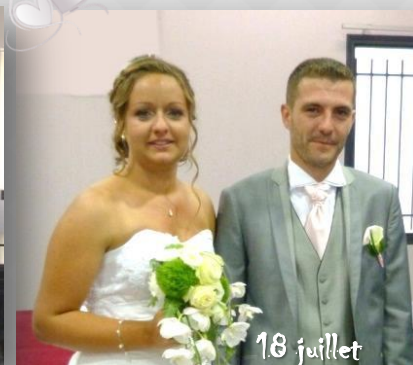
25 avril

**Eric TISSOT  
Florence POYET**



30 mai

**Raymond ROCHEDIX  
Marie BEAU**



18 juillet

**Etienne COTE  
Marie CHABANCE**



29 août

**Yohan ROBERT  
Emilie BRUNEL**

## Baptême Républicain



18 Juillet

**Lyon VACHERON**



30 janvier

**Roger SOUZY**

30 janvier

**Jacqueline MIDON**

19 février

**Jeannine de ST JEAN**

13 avril

**Jean CHAUX**

30 avril

**Marie VACHEZ**

15 mai

**Robert DUMAS**

16 septembre

**René LACROIX**

27 septembre

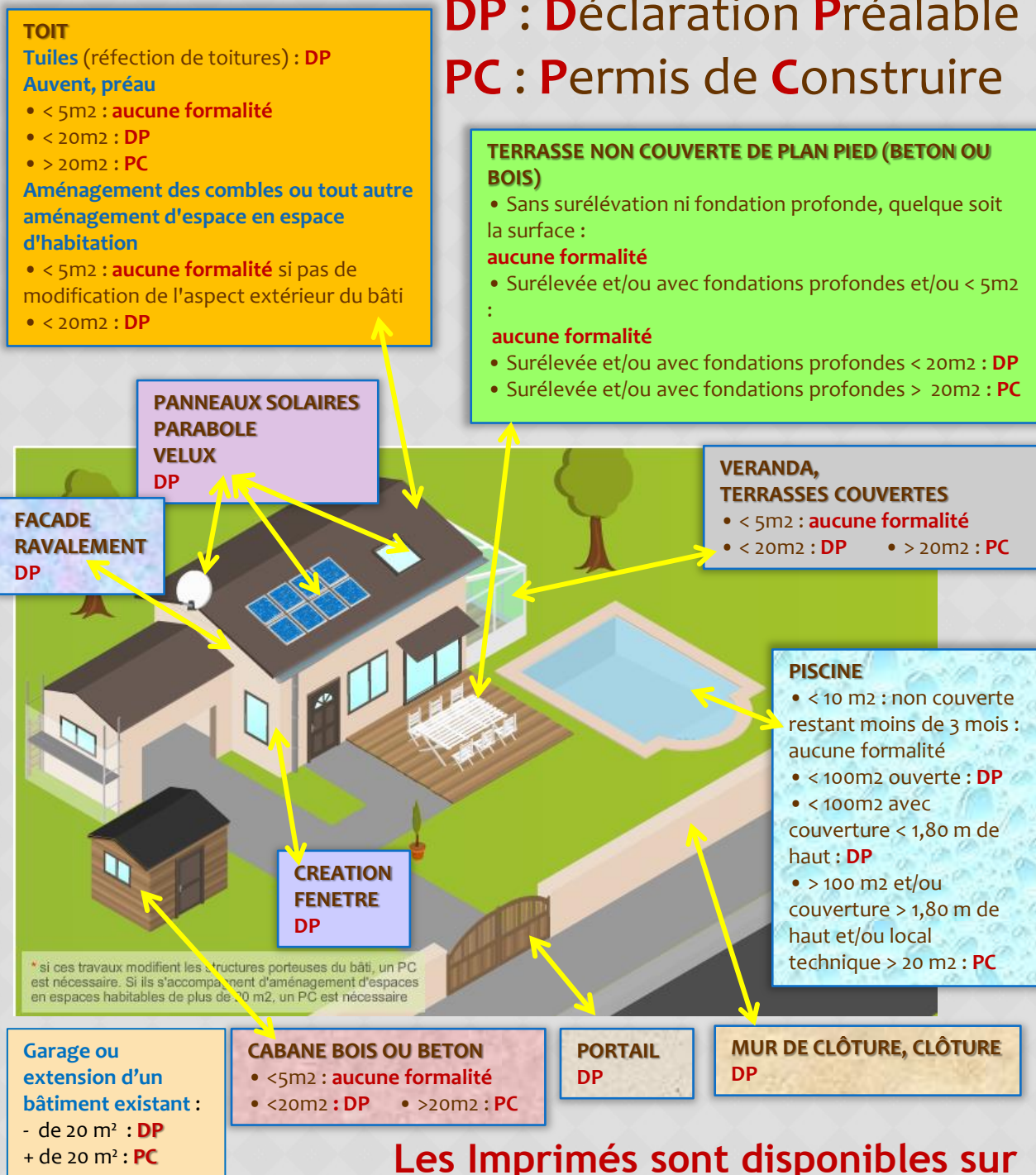
**Renée VACHERON**

7 octobre

**Antoinette FOUILLOUX**



## DP : Déclaration Préalable PC : Permis de Construire



Les Imprimés sont disponibles sur

## INFORMATION



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Pour tout projet de création, aménagement, agrandissement ... sur un terrain constructible, non constructible ou agricole doit être déclaré en Mairie afin d'être en conformité avec la carte communale.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015, les dossiers sont instruits par Direction Départementale des Territoires de St Etienne 2 avenue Grüner 42007 St Etienne Cédex 1.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

Mme Françoise TEISSEIRE ( instructrice ADS)

téléphone : 04 77 43 81 37 télécopie: 04 77 43 80 90

courriel : francoise.teissiere@loire.gouv.fr



# EXTRAIT DE L'ARRÊTE MUNICIPAL RELATIF CONTRE LES BRUITS DU VOISINAGE

**Vu l'arrêté préfectoral N°2000/074 du 10 avril 2000**  
**Vu le code Pénal et en particulier les articles R610-5, R 623-2**

## ARTICLE 2 : HABITATIONS OU PROPRIETES PRIVEES

### Comportement des occupants

Qu'elles soient propriétaires, locataires ou autres, les personnes qui occupent un lieu d'habitation, y compris ses dépendances et ses abords, se doivent d'observer et d'exiger de ceux dont elles ont la charge, ou qui se trouvent sous leur toit, toutes précautions pour ne pas être à l'origine de bruit gênant, de jour comme de nuit.

**En aucun cas, le voisinage ne doit souffrir du bruit, qu'il provienne d'une forme de comportement ou d'activités diverses.**

A cet égard, sont visés particulièrement, les éclats de voix excessifs, les jeux d'enfants, les instruments ou autres moyens de faire ou d'écouter de la musique, la télévision, les outils servant au bricolage que ce soit à l'intérieur des habitations ou à l'extérieur.

## Jardinage et bricolage

### Les travaux de bricolage ou de jardinage

réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc...) ne peuvent être effectuées que :

**Du lundi au Samedi**  
**de 8h30 à 12h**  
**et de 14h à 19h**

**Dimanche**  
**et jours fériés**  
**de 10h à 12h**



## Animaux domestiques

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus, de jour comme de nuit :

**de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, que ce soit, à l'intérieur d'un appartement ou d'une maison ou même dans l'enclos attenant à celle-ci,** y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



## AUTRES ACTIVITES BRUYANTES

L'usage des appareils de diffusion sonore (radios, magnétophones, lecteur CD...) est interdit sur la voie publique.

**En ce qui concerne les auto-radios, enceintes la diffusion sonore**

Les réparations ou réglages de moteurs sont interdits sur la voie publique ou accessible au public.



## ORDURES MENAGERES

### Il est rappelé que :

#### Par mesure d'hygiène :

Il ne faut pas déposer de sacs de déchets ménagers sur la voie publique, des containers sont prévus à cet effet (voir avec La Communauté de communes de Balbigny). **Non respect des règles : 150€ d'amende**

Ici aussi, ce sont des règles de bon voisinage à respecter pour que notre commune reste un lieu agréable où il fait bon vivre.

**L'Effort collectif, c'est l'affaire de tous !**



**Jours de Ramassage**  
**Mercredi matin**







Promenez-vous à Mizérieux en Automne  
Un paysage inconnu s'est glissé dans le village !!!